

## L'Afssa suspend l'utilisation du Micotil 300

© 10/05/2004 |  Terre-net Média

**Dans un communiqué du 7 mai 2004, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) annonce avoir décidé de suspendre le Micotil 300 (société Lilly), un produit vétérinaire utilisé pour le traitement des pasteurelloses chez les bovins.**

Une décision prise suite au deuxième cas mortel humain survenu aux États-Unis le 24 avril. Les personnes qui détiendraient ce produit doivent donc le rapporter au vétérinaire ou au pharmacien le plus proche.

